

## PLANCHE SEPTIÈME.

Vitrail de la Chapelle de saint Thibault ou de l'Archevêché,  
actuellement de sainte Solange.

(1409-1410.)

LA Chapelle dite aujourd'hui de sainte Solange est située entre les contreforts de la douzième travée, du côté du midi. Elle fut non pas construite en place neuve, car certains détails de son architecture accusent une date plus ancienne,<sup>(1)</sup> mais restaurée ou réédifiée au commencement du XV<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Boisratier, archevêque de Bourges de 1410 à 1421, et par lui dédiée à saint Thibault. Les armes de ce prélat : *d'azur à trois croix fleuronées d'or, 2, 1, à la bordure engrêlée de gueules*, sculptées au-dessus de la croisée à l'extérieur et que, d'après La Thaumassière,<sup>(2)</sup> on voyait également autrefois dans le vitrail, témoignent de cette origine.

Guillaume de Boisratier naquit à Bourges, vers 1360, d'une riche famille bourgeoise. Après avoir été élevé dans cette ville où il fit de fortes études,<sup>(3)</sup> il alla en Italie et y suivit les cours de la célèbre école de Bologne. Reçu docteur en droit civil et droit canon,<sup>(4)</sup> il revint en Berry et fut pourvu du prieuré de Saint-Ursin. Le duc Jean sut bientôt apprécier ses rares qualités et l'attacha à sa personne. Dès lors, il cumula les bénéfices de l'église avec les charges et les missions politiques. En 1398, il était maître des Requêtes de l'hôtel du roi et son Conseiller;<sup>(5)</sup> en 1401, il était également Conseiller du duc de Berry. Celui-ci, en 1405, le portait le premier sur la liste des chanoines de sa Sainte-Chapelle. En 1408, il était élu évêque de Mende et à la fin de l'année suivante transféré à l'archevêché de Bourges, dont il prit possession le 14 mai 1410. Il fut enfin Chancelier du duc de Berry et comme tel chargé de missions diplomatiques importantes.

Le Religieux de Saint-Denis, Monstrelet, Juvénal des Ursins ont raconté en détail les nombreuses négociations qui lui furent confiées aussi bien par le roi Charles VI que par le duc de Berry et ont parlé de lui comme de l'un des principaux personnages de l'Église de France. "C'était, dit le premier, un très fameux docteur renommé pour son éloquence entre tous les prélats du royaume." Et Monstrelet, rendant compte des pourparlers engagés en 1415, à l'occasion de l'éventualité d'un mariage entre Catherine de France et Henri V d'Angleterre, et racontant l'audience accordée par ce dernier aux envoyés de Charles VI, s'exprime en ces termes : ..... "Par la bouche de l'archevêque de Bourges, ils exposèrent leur ambassade audit roi. Lequel archevêque exposa premièrement en latin et après en françois, si éloquemment, si distinctement, si brièvement et si sagement, que les Anglois et les François ses compagnons grandement s'en esmerveillèrent."<sup>(6)</sup>

En 1417, au Concile de Constance, il fut, parmi les trente députés des nations adjoints au Collège des Cardinaux, l'un des six assignés à la nation française et entra au conclave qui, le 11 juin, élut Martin V.

Tel est, en résumé, le prélat qui fit édifier la chapelle de saint Thibault. La date de la confection du vitrail qui l'éclaire est fixée par l'écusson papal qui est peint à son sommet et montre les armoiries d'Alexandre V. Comme ce pontife, élu le 26 juin 1409, n'occupa le siège que neuf mois et quelques jours, étant mort le 3 mai 1410, on peut dire avec certitude que la verrière appartient à la fin de l'année 1409 ou au commencement de l'année suivante.

## DESCRIPTION.

La baie, haute de 4<sup>m</sup> 70 et large de 3<sup>m</sup> 20, est divisée par deux meneaux verticaux dans sa moitié inférieure en trois compartiments dont la vitrerie primitive avait disparu depuis longtemps lorsqu'ont été placés, en 1866, des panneaux modernes dont je n'ai pas à m'occuper. La partie supérieure de ces nouvelles verrières renferme quelques fragments anciens appartenant au couronnement de dais architecturaux, mais ils ont été trop remaniés et restaurés pour qu'il soit intéressant de les reproduire. Je n'ai à parler que des vitraux qui garnissent les multiples jours du tympan.

Le tracé de ce réseau est des plus simples et d'un effet satisfaisant, malgré l'aspect un peu monotone qui résulte de la régularité géométrique de l'enroulement des meneaux. Ceux-ci sont dirigés suivant les circonférences de trois rangs horizontaux de cercles ou portions de cercles tangents et de même rayon, dont les courbes en se raccordant d'un étage à l'autre modifient les cercles qui ont servi au tracé de l'épure et les prolongent en accolades

1) A. Buhot de Kersers, *loc. cit.* II, p. 127 et 155.2) *Histoire de Berry*, Livre II, chap. VII, 14.3) *Gallia christiana*, tom. II, col. 85.

4) Comme on le voit par son épithète autrefois placée dans le

chœur de la Cathédrale. — La Thaumassière, *loc. cit.* Livre IV, chap. xcvi.5) Douet d'Arcq. — *Comptes de l'Hôtel aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, p. 291.6) Monstrelet. — *Chroniques*, Ed<sup>m</sup> Buchon, p. 363.

dans le sens vertical. Des redents, de même engendrés par des courbes circulaires, forment, à l'intérieur, des lobes alternativement aigus ou arrondis.

Ces combinaisons déterminent, en somme : par en bas, l'amortissement des trois compartiments verticaux de la baie; au-dessus, deux grands médaillons quadrilobés qui occupent le centre du tympan; plus haut encore, un autre médaillon semblable sous la pointe de l'ogive; enfin, à droite et à gauche, en deux étages, des portions de médaillons limitées par les deux côtés de l'arcade.

Le médaillon supérieur contient un écu d'*azur au soleil d'or accompagné de huit étoiles de même à six rais, posées en orle*, armoiries, comme je l'ai dit, du Pape Alexandre V (1409-1410). L'écu dépasse en hauteur les dimensions normales par l'adjonction d'une sorte de chef de *gueules à deux clefs d'argent en sautoir*, emblème de la papauté. Au-dessus, une tiare conique blanche ornée de perles, avec trois couronnes d'or, est soutenue à droite et à gauche par des anges aux robes blanches et aux ailes d'or.

L'écusson est entouré d'un ruban ondulé blanc orné de perles avec une bordure jaune d'où naissent de distance en distance des feuilles trilobées de même couleur. Ce ruban passe en haut sous le chef. L'intervalle compris entre lui et l'écu est orné de feuilles de chardon. On a vu dans les entourages des blasons, au tympan du vitrail des Trouseau (Pl. I), des dispositions analogues mais moins élégantes. A droite et à gauche, des anges agenouillés supportent l'écu soutenu par en bas par un troisième ange qui se dresse au-dessus des nuages en levant les bras.

Les deux médaillons inférieurs renferment des écussons ornements comme le premier. A droite est l'écu de Berry, à gauche l'écu de France à trois fleurs de lis : c'est le premier exemple que nous rencontrons à la cathédrale de Bourges de cette réduction à trois seulement des fleurs de lis jusque-là sans nombre.

Les supports sont, comme tout à l'heure, des anges et, de plus, un quatrième est en haut, vu à mi-corps, les mains posées sur le ruban qui entoure les armoiries.

Les vêtements de tous ces anges sont blancs, plus ou moins ornements de galons brodés d'or. Ils consistent en une robe de dessous ou aube, aux manches ajustées bordées d'un large galon, recouverte d'une dalmatique longue dont les manches demi-larges dépassent le coude.

Chez l'ange de gauche du médaillon des armes pontificales, chez celui du même côté des armes de Berry et chez les deux à droite et à gauche des armes de France, le col échancré laisse voir la broderie d'or d'un *amict* dont le chef forme collet et dont la partie de toile entre en se plissant sous la dalmatique. Les têtes seules de ces quatre anges diffèrent : pour le reste, le dessin est le même ou simplement retourné. Une étole d'or brodée de perles et de croix noires et doublée de blanc passe sur leurs épaules, se croise sur la poitrine et flotte en arrière.

On ne voit pas d'*amict* aux anges de droite des armes papales et des armes de Berry. Ils portent l'étole comme les autres, mais les bouts en sont cachés sous un manteau qui drape le bas du corps à partir de la ceinture.

Les anges qui soutiennent par-dessous les deux écussons de France et de Berry ont seulement une aube à capuce serrée à la taille. Les manches sont ajustées sur les poignets avec une bordure d'or. Celui qui soutient l'écu d'Alexandre V ne diffère des autres dans son ajustement que par son col très ouvert et bordé d'un galon d'or. Sa tête est différente : très renversée en arrière, elle a un aspect un peu grotesque avec ses yeux saillants et son nez aux narines ouvertes.

Au-dessus de l'écu de France, l'ange a sur les épaules un manteau à large collet brodé d'or avec un grand fermail qui en réunit les bords. Les pans relevés sur les bras laissent apercevoir une robe plissée à la ceinture et des manches bordées d'or. L'ange qui surmonte l'écu de Berry est un refait moderne calqué sur le panneau voisin.

Tous ces anges ont des nimbes tantôt incolores, tantôt cerclés de perles et de festons d'or. Leurs ailes sont de couleur variées : jaunes, bleues, rouges, brunes ou vertes.

Les jours latéraux renferment des anges jouant de divers instruments de musique. En haut, à droite, caché jusqu'aux genoux par des nuages, c'est un joueur de flûte. Sa robe est blanche bordée au col et aux manches par un galon d'or. Un manteau blanc est drapé autour de la ceinture et recouvre l'épaule et le bras droits. Sa flûte est droite, à bec; on voit en avant la *bouche* de l'instrument. Le tube est presque cylindrique, un peu élargi, mais non évasé à l'extrémité. Il paraît n'y avoir lieu de tenir compte que de la forme générale sans y chercher un document sérieux pour l'histoire des instruments de musique : les trous semblent avoir été indiqués un peu au hasard par le dessinateur.

Le panneau symétrique à gauche montre un ange assis sur des nuages, vêtu d'une robe et d'un manteau. Celui-ci couvre les deux épaules et s'ouvrant au devant de la poitrine laisse voir la robe garnie au col et aux manches d'un large galon d'or. Le musicien tient sur ses genoux un psaltérion dont il attaque les cordes des deux mains, chacune munie d'un *plectrum*. L'instrument n'est pas vu en entier. Il se compose d'une caisse de forme carrée avec un des angles abattu; la table supérieure est percée de trois ouïes en rosaces et porte des doubles cordes tendues par des chevilles. Celles-ci sont fixées sur les faces latérales opposées du corps sonore dont une moulure du contour forme chevalet. Il y a six doubles cordes visibles. L'instrument s'il était vu en entier pourrait en avoir une septième.

Les deux panneaux au-dessous, à droite et à gauche, renferment actuellement le même sujet, le panneau de droite étant un refait moderne calqué sur le panneau symétrique de gauche qu'il retourne : l'ange agenouillé dans les nuages a sur la tête un bandeau d'or brodé de perles. Son vêtement consiste en une aube à manches bouffantes au-dessus du coude et serrées sur l'avant-bras avec une bordure d'or au poignet. Au cou le chef brodé d'un *amict* forme un collet droit. L'instrument dont joue cet ange ressemble par sa forme à une guiterne et par le nombre de ses cordes à une mandore. Quel que soit le nom qui lui convienne, il a quatre cordes mises en vibration au moyen

d'un plectrum. Ces cordes partent d'un cordier fixé à la table d'harmonie au-dessous d'une ouïe en rosace et aboutissent à un cheviller qu'on ne distingue pas, le dessin étant coupé par le bord du panneau : on voit seulement le manche, en prolongation de la table d'harmonie. Le verrier ancien s'est servi pour ce panneau d'un carton retourné, d'où il résulte que le musicien tient son instrument de la main droite. Le restaurateur moderne, en retournant à son tour le motif, se trouve avoir remis les choses en ordre.

A la hauteur des deux écus de France et de Berry sont les deux derniers panneaux dont il me reste à parler.

Dans celui de gauche, un ange est assis sur les nuées. Il est vu de trois quarts et tourné vers la droite. Un nimbe cerclé de perles entoure la tête. Son vêtement est une aube à manches bordées d'or, serrées sur l'avant-bras et très élargies au-dessus du coude. Un amict formant collet se voit autour de son cou. Il souffle, en gonflant ses joues dans la *pipe* ou porte-vent d'une chevrette ou d'une cornemuse munie d'un chalumeau sur les trous duquel un doigt de la main droite et tous ceux de la main gauche sont posés. Ce chalumeau est fixé à l'outre par une virole ornementée.

Dans le panneau de droite, un ange également assis sur les nuages, regardant de profil à gauche, pince des deux mains les cordes d'une petite harpe dont le corps sonore est appuyé par la partie supérieure sur sa poitrine, tandis que la base repose sur ses genoux. Une sorte de mantelet couvre ses épaules et ses bras et ne laisse voir de sa robe que la bordure d'or autour du col et les plis de la jupe. Cet ange a été presque entièrement refait dans la dernière restauration moderne et il n'y a pas lieu, par suite, d'insister sur les détails du dessin. La harpe appartient bien au vitrail ancien, mais il est à propos de faire remarquer que la tête du personnage est toute moderne, bien que cela se devine de reste, à l'aspect du diadème triangulaire assez bizarre qui la couronne.

Le fond de tous les panneaux est un damassé sur verre bleu, rouge ou vert, partout du même dessin, consistant en des oiseaux au long bec perchés au milieu de feuilles et de fleurs fantaisistes avec des espèces de salamandres posées au-dessus de fleurs dont les pétales, en s'allongeant, paraissent se transformer en flammes. (Pl. G, n° 2).

Tout cela, par le style et l'aspect général, se rapproche beaucoup des vitraux offerts à la Cathédrale par Pierre Trouseau et Simon Aligret. Il est très probable que le vitrail de Boisratier, postérieur à ceux-ci de quelques années seulement, provenait du même atelier. Les détails très soignés, l'heureuse composition et les couleurs harmonieuses des panneaux qui nous restent font vivement déplorer la disparition de la partie principale du vitrail, dont les anciens auteurs locaux ne nous ont même pas donné le sujet. La Thaumassière n'y a fait allusion qu'en y indiquant la présence des armes de Guillaume de Boisratier. On peut croire que ces armes se trouvaient, comme cela se voit ailleurs, au-devant du soubassement des architectures qui supportaient les dais dont les sommets, un peu confus, comme je l'ai dit plus haut, subsistent encore. Sous ces dais, il est supposable qu'étaient représentés de saints personnages : saint Thibault, sans doute, auquel était dédiée la chapelle; saint Guillaume, peut-être, patron du donateur. Mais ce sont là conjectures sans grand intérêt aujourd'hui.



Ange tiré du Vitrail de la Chapelle des Le Roy  
(XV<sup>e</sup> Siècle)



Imp. Société St-Augustin.

Réduction au 1/2

A. des Mémoires de la p. 110.

PARTIE ANCIENNE DU VITRAIL DE LA CHAPELLE DE S<sup>T</sup>-THIBAUT OU DE L'ARCHEVÊCHÉ.  
(1409 - 1410)